



Le SNTRS-CGT soutient l'appel des scientifiques

Le SNTRS-CGT a pris connaissance de l'initiative « **Appel des scientifiques : investir dans la recherche pour pouvoir choisir l'avenir** » dont il partage les principes généraux et le constat implacable du sous-investissement chronique auquel la recherche en France fait face depuis [plus de] vingt-cinq ans.

Le SNTRS-CGT soutient l'appel, fort de l'investissement de ses élu.es au sein de la mobilisation du Comité national de la recherche scientifique. Partageant l'alerte de l'appel (« Les scientifiques alertent sur la place de la recherche en France, qui décroche et s'affaiblit, et des conséquences funestes pour la société et son avenir »), le SNTRS-CGT estime que l'unité la plus large est nécessaire face à la gravité de la situation et au vu des déclarations très inquiétantes des membres du gouvernement et d'autres formations politiques. Il vous invite par conséquent à signer l'appel : <https://recherche-publique-2027.fr/>

Agir sans attendre la prochaine élection présidentielle

De prochaines coupes budgétaires sont à craindre, pour ne pas dire déjà annoncées par le gouvernement, le 7 juillet, via son comité d'alerte des finances publiques, avec 3 Md€ supplémentaires de « refroidissement de la dépense » pour 2026. Quant au budget 2027, il va falloir nous mobiliser fortement dès la rentrée, afin de pouvoir éviter l'amplification d'une situation déjà catastrophique dont la recherche française mettrait des décennies à se relever. De plus, en aval, les entreprises de l'innovation seraient entraînées dans cette spirale descendante, faute de nouveaux concepts à valoriser.

Agir dans la clarté

Le SNTRS-CGT considère que la Loi de programmation militaire (LPM) et, en particulier, son augmentation récente de 36 milliards d'euros, est incompatible avec le financement des services publics à la hauteur de leurs besoins. Les hôpitaux, dans une situation catastrophique, sont probablement l'exemple qui le démontre le plus clairement. C'est entre autres pour cette raison que le SNTRS-CGT s'est prononcé pour l'abrogation de la LPM. Ainsi, contrairement à la 2^{ème} phrase du 5^{ème} paragraphe de l'appel des scientifiques, le SNTRS-CGT ne considère pas qu'il serait erroné d'opposer les budgets du ministère de la défense avec tous les autres, dont le nôtre, celui de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Espace.

De plus, si le SNTRS-CGT ne peut qu'être d'accord avec la formulation « l'État ne respecte même plus la loi de programmation de la recherche [LPR], pourtant déjà insuffisante », il rappelle son opposition à la LPR qui n'était que de la poudre aux yeux avec un financement très insuffisant et en trompe l'œil, fondé sur une politique d'appels à projets. La LPR constitue aussi une individualisation accrue des rémunérations, une augmentation de la précarité et une attaque frontale contre les Statuts de Professeur.e et de Directeur de Directrice de recherche, à travers les Chaires de professeur junior.

Le SNTRS-CGT appelle toutes les catégories du personnel à débattre des difficultés de leur équipe, voire de leur unité de recherche, afin d'établir leurs besoins spécifiques, par exemple sous la forme de cahiers de doléances. Nos représentant.es sont disponibles pour aider à la tenue de ces débats. N'hésitez pas à les contacter et à assister aux heures d'information mensuelles et aux assemblées générales qui seront organisées à la rentrée.